



Circonscription de Maromme

Localité : Le Houleme

Nom de l'école : École Aragon-Prévert

Date de la réunion : 28 mars 2008

Séance ouverte à 18 h. 05; levée à 20 h. 00.

Présents :

Membres du Conseil des Maîtres :

- Mme Julie Brasseur
- M. Germain do Marcolino
- M. Mickael Gérard
- M. Marc Helloin
- M. Jérôme Michel
- Mme Sonia Cousarier
- Mme Odile Dumaine-Godart
- Mme Anne Guéguen
- M. Julien Le Loarer
- Mme Laurence Monniaux

Membres du Comité de Parents :

- Mme Karine de Chivré
- M. Benoît Bombard
- Mme Nathalie Auvray
- Mme Elodie Lalouette
- M. Olivier Fortain
- Mme Virginie Colette
- Mme Olivia Hémonic
- Mme Catherine Lebourgeois
- Mme Brigitte Drieu
- Mme Sandrine Laffon

Représentant la municipalité du Houleme : Mme Florence Cornu, Adjointe au Maire

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Alain Alexandre

Excusés : M. Gallot, Mme Lefaux, Mme Gambier

Compte-rendu établi par : Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

Secrétaire de séance : Mme Nathalie Auvray, déléguée des parents d'élèves.



Avant de commencer ce Conseil d'école, M. do Marcolino tient à saluer la présence de M. Alain Alexandre, nouveau Délégué Départemental de l'Education Nationale. Celui-ci rappelle la mémoire de Mme Martine Thérain, disparue subitement cet été.

1. Situation de l'école au 18 mars 2008

A ce jour, l'école comptait 257 élèves, ainsi répartis :

		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	TOTAL
CPnord Mme Brasseur	Filles	12						12
	Garçons	10						10
CPnord Mme Monniaux	Filles	10						10
	Garçons	11						11
CPsud M. Héliot M. Paillette	Filles	9						9
	Garçons	12						12
CE1nord Mme Dumaine- Godart	Filles		14					14
	Garçons		10					10
CE1sud Mme Thébault Mme Guéguen	Filles		15					15
	Garçons		9					9
CE2 Mme Cousarier	Filles			11				11
	Garçons			13				13
CE2 Mme Bellot	Filles			10				10
	Garçons			15				15
CM1 M. do Marcolino M. Gérard	Filles				11			11
	Garçons				19			19
CM1-CM2 M. Michel	Filles				5	9		14
	Garçons				3	9		12
CM2 M. Helloin	Filles					11		11
	Garçons					17		17
CLIS Mme Deniaud	Filles						3	3
	Garçons						9	9
		64	48	49	38	46	12	257



L'école compte 137 garçons pour 120 filles.

Répartition des élèves par niveau, sexe et âge

	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	Total
	F:G	F:G	F:G	F:G	F:G	F:G	F:G	F:G
CP	1:	29:31	1:2					
CE1			26:16	3:3				
Total Cycle 2	1:	29:31	27:18	3:3				60:52
CE2			:1	19:23	2:3	:1		
CM1					15:17	1:5		
CM2					1:1	15:22	4:3	
Total Cycle 3			1:	19:23	18:21	16:28	4:3	58:75

Répartition des élèves par profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS)

	Effectif école	% école
Agriculteurs exploitants	0	0%
Artisans - Commerçants	48	18,7%
Cadres - Professeurs	33	12,8%
Intermédiaires	55	21,4%
Employés	44	17,1%
Ouvriers	37	14,4%
Retraités	0	0%
Sans activité	22	8,6%
Non Renseigné	18	7%

2. Nouveaux Programmes

M. Darcos, ministre de l'Education Nationale a présenté ainsi les nouveaux programmes qui seront appliqués à la rentrée 2008 à l'école primaire :

A la lecture de ces programmes, vous percevrez plusieurs changements majeurs avec les textes précédents.

Premier changement, les programmes comportent désormais **des horaires plus simples et plus précis**, qui définissent un horaire unique clairement identifié pour chaque discipline au lieu des fourchettes horaires prévues par les anciens programmes. Cette nouvelle présentation des horaires permet de marquer plus particulièrement l'importance donnée à l'apprentissage des mathématiques et du français. Ainsi, le volume horaire hebdomadaire réservé au Français sera désormais de 10 heures en cycle 2 et de 8 heures en cycle 3, alors qu'il variait, pour le cycle 3, entre six et huit heures dans les programmes précédents. De même, l'horaire d'éducation physique et sportive est renforcé, passant de 3 heures à 4 heures par semaine, conformément à la volonté du Président de la République. Les programmes de sciences, d'histoire géographie et de pratique artistique sont recentrés sur l'essentiel.



Deuxième changement, l'ambition retrouvée des programmes disciplinaires.

Elle concerne toutes les disciplines, mais elle est particulièrement sensible dans les domaines du Français et en mathématiques. L'enseignement de la grammaire, du vocabulaire et de l'orthographe est désormais abordé de manière explicite et il nous a paru important qu'un enfant qui sort de l'école primaire ait appris l'ensemble des temps de l'indicatif, y compris le futur antérieur et le plus-que-parfait ! La pratique de la récitation et de la rédaction, exercices utiles de l'école primaire, font également leur retour dans les programmes officiels.

Il en va de même en mathématiques, puisque les programmes prévoient le renforcement des techniques opératoires. Là où l'on se contentait par exemple d'aborder véritablement la multiplication à partir du CE2, et pas totalement la division, par exemple pour des nombres décimaux, les élèves devront maîtriser parfaitement les quatre opérations avant d'entrer au collège et savoir pratiquer une règle de trois. La pratique quotidienne du calcul mental sera encouragée pour permettre aux élèves d'acquérir très tôt les automatismes nécessaires pour ne pas se tromper dans leurs calculs.

L'histoire fait désormais l'objet d'un véritable enseignement, introduisant chez l'enfant des repères chronologiques fondés sur la connaissance des grandes dates de l'histoire de France et l'existence des personnages, contrairement aux programmes précédents qui affirmaient qu'« à cet âge, il ne s'agit pas encore de faire de l'histoire ». De Clovis à Clémenceau, de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb à celle du vaccin contre la rage par Pasteur, les élèves apprendront à connaître les principaux jalons de l'Histoire de France et de l'Humanité. C'est dans ce cadre aussi que les nouveaux programmes font explicitement référence à la question de la traite des Noirs et de l'esclavage, ainsi qu'à l'extermination des Juifs et des Tsiganes par les nazis.

La géographie, enfin, permettra aux élèves à partir de l'échelle locale puis nationale, de comprendre les caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. Une attention particulière est apportée à la façon dont les hommes entretiennent et aménagent leurs territoires, à différentes échelles.

Troisième changement, l'ouverture des élèves sur d'autres formes de connaissances. Une initiation à l'histoire des arts est introduite dès le cours préparatoire et bénéficie d'un programme précis dès le CE2 en lien avec l'étude des six périodes chronologiques prévues par le programme d'histoire. Elle bénéficiera d'un horaire spécifique qui lui sera attribué au cycle 3, avec un minimum de 20 heures annuelles en liaison avec l'enseignement de l'histoire, de la pratique artistique et du français. De même, une éducation au développement durable est intégrée à la fois au programme de géographie et au programme de sciences du cycle 3.

Quatrième changement, l'introduction de l'instruction civique et morale qui remplace l'éducation civique. Cet enseignement permet à l'enfant de découvrir progressivement les valeurs, les principes et les règles qui régissent l'organisation des relations sociales, depuis l'observation des règles élémentaires de civilité jusqu'aux règles d'organisation de la vie démocratique.

Les principes de la morale et l'importance de la règle de droit sont notamment présentés au travers de maximes (« la liberté de l'un s'arrête là où commence celle d'autrui ») ou d'adages juridiques tels que « nul n'est censé ignorer la loi ». Il inclut la connaissance des symboles de la République française et, pour la première fois, des symboles de l'Union Européenne. Enfin, les élèves découvrent les traits constitutifs de la nation française, du projet européen et de la francophonie.

Cinquième changement, la très forte cohérence donnée aux programmes de l'école maternelle, dont la finalité très clairement affirmée est de préparer les élèves à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul tout en conservant sa spécificité propre. L'accent mis sur l'apprentissage du vocabulaire, qui reprend les conclusions du rapport que m'avait remis le professeur Alain Bentolila au mois de décembre dernier, constitue également un apport important pour la réussite scolaire future des élèves.



Je n'imposerai aucune méthode particulière aux enseignants pour transmettre ces savoirs aux élèves, car ils sont les mieux placés pour connaître les capacités de leurs classes et choisir la méthode la plus appropriée pour les faire progresser. Mais je serai vigilant à ce que ces nouveaux programmes et cette nouvelle organisation du temps scolaire contribuent à l'amélioration significative des résultats de chaque école. Ces résultats seront communiqués aux familles selon des modalités que nous définirons au cours des prochaines semaines pour apporter aux familles toute l'information nécessaire sans toutefois entrer dans une logique de mise en concurrence des écoles entre elles. Les résultats de ces évaluations ne seront ni un critère de redoublement pour le CE1, ni un examen d'entrée en sixième pour les CM2. Mais je préfère que l'Education nationale se dote d'outils de mesure fiables et transparents du niveau des élèves plutôt qu'elle découvre, année après année, un classement médiocre dans les différentes évaluations internationales.

Les enseignants disposeront samedi 29 mars d'une demi-journée de concertation sur ces programmes. Leur avis rejoint celui des dix-neuf organisations qui rejettent ces programmes, estimant qu'ils représentent un retour en arrière par rapport aux programmes de 2002, et qu'ils ignorent nombre de travaux et d'avancées de la recherche pédagogique depuis 20 ans.

3. Nouveaux horaires

A partir de la rentrée scolaire prochaine, les enfants n'auront pas classe le samedi matin. L'horaire scolaire hebdomadaire sera ainsi ramené pour la plupart des élèves à vingt-quatre heures de classe.

Les enseignants, eux, resteront à vingt-sept heures de service hebdomadaires.

Une partie du temps dégagé par le décalage entre les horaires des enseignants et ceux de la majorité des élèves devrait servir au soutien scolaire. Les élèves les plus en difficulté disposeront de 2 h. par semaine de travail en petit groupe, en dehors des horaires scolaires habituels : le soir après la classe, le midi, voire le mercredi matin.

Les modalités pratiques de ce dispositif ne sont pas encore connues.

Plusieurs membres du Conseil d'école s'inquiètent d'un risque de stigmatisation des élèves bénéficiaires de cette mesure.

4. Stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires

Les stages de remise à niveau sont proposés aux élèves de CM1 et de CM2 présentant des difficultés en français et en mathématiques.

Ces stages sont organisés sur une durée de 15 heures, à raison de 3 heures par jour.

Les périodes prévues sont les suivantes :

- durant l'une des semaines de vacances de printemps,
- la première semaine de juillet,
- la dernière semaine des vacances d'été.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription est chargé de l'organisation du dispositif.

Les groupes d'élèves qui en bénéficieront seront constitués sur la base d'un maximum de 6 enfants, sur proposition des enseignants des classes de Cours Moyen.

L'implantation de stages est décidée en accord avec le Maire de la commune qui ouvrira les locaux scolaires.

Le déroulement :

L'ensemble du dispositif sera présenté en Conseil d'école.

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe transmettra à l'enseignant responsable du stage les difficultés rencontrées par les élèves concernés.

A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la



famille, ainsi qu'à l'enseignant de la classe.

Pour l'école, un stage de remise à niveau sera proposé à des élèves de CM1 fin août.

5. Fête du livre

Elle aura lieu du 19 au 24 mai 2008.

Son thème en sera « Le cirque ».

Le planning sera le suivant :

- (a) Installation de l'exposition le lundi midi, puis début de la visite des classes;
- (b) inauguration le mardi à 18 h.
- (c) le mercredi : deux ateliers « cirque » menés par des animateurs de l'association « Le baron perché », pouvant accueillir 48 enfants, la présence de « Mlle Pirouette », clownesse déjà appréciée lors d'une précédente édition, et, bien sur, le désormais traditionnel goûter.
- (d) le jeudi : concours lecture des écoles primaires
- (e) le vendredi : spectacle du clown P. Bertin et de Melle Pirouette.

6. Kermesse

Elle aura lieu le 14 juin.

Une réunion de préparation a eu lieu le mardi 29 janvier, avec une participation moyenne.

On insiste beaucoup cette année sur le fait que les parents bénévoles pour tenir les stands ne sont pas tenus d'être présents toute la demi-journée : des relais sont possibles. On a, sur cette question, un certain nombre de retours favorables.

Un compte-rendu de la réunion est publié sur le site Web : [Kermesse 2008](#)

7. Actions éducatives

• Classes eau de Mme Bellot et Mme Cousarier (CE2)

Elles auront lieu la semaine de la rentrée des vacances de Pâques, à partir du 21 avril, et comprendront :

- x une journée animée par l'association Cardère sur le cycle de l'eau
- x une visite au musée des Beaux-arts
- x une visite du musée maritime
- x une rencontre avec l'adjoint au Maire chargé de l'eau dans la commune
- x l'intervention d'une maman d'élève employée dans un laboratoire d'analyse
- x des travaux en poésie et expression écrite

Elles bénéficient d'une subvention de 600 € par classe versée par l'agence de l'eau Seine aval.

• Classe à PAC théâtre de Mme Deniaud (CLIS)

Elle a eu lieu au cours du 2^{ème} trimestre. Un article qui relate cette action est publié sur le site web : [Classe à PAC théâtre](#)

• Classes transplantées de M. Helloin et M. Michel (CM2)

Elle doit commencer dès le lundi 31 mars prochain. Ce sera une classe sportive, avec un fort contenu d'éducation routière dans le cadre de l'APER. En effet, les élèves se rendront – et reviendront- à la base nautique de Jumièges en bicyclette.

La logistique d'accompagnement est assez importante. Les enseignants remercient les nombreux parents et la municipalité qui se sont mobilisés pour rendre possible cette action.

Sur place, chaque enfant aura cinq activités sportives : deux séances de golf, deux de tir à l'arc, une de voile.

Des mèls seront envoyés deux fois par jour et affichés à la mairie.



8. Piscine

Les séances piscine ont repris depuis la rentrée des vacances.

Plusieurs difficultés ont été rencontrées :

- x l'une, qui est résolue : la présence des dames de service dans les vestiaires est rétablie. Elles y sont indispensables pour des raisons de surveillance et de sécurité.
- x l'autre, qui n'a pas pu être résolue : les textes imposent la participation d'un maître nageur ou d'un adulte agréé par classe pour les séances de piscine, en plus d'un maître-nageur chargé de la surveillance. L'école dispose de deux créneaux de piscine : l'un le mardi matin, où deux maîtres nageurs sont présents, et l'autre, le jeudi après-midi, où trois maîtres-nageurs sont présents. Ainsi, neuf classes seulement sur les onze peuvent aller à la piscine chaque semaine. Plusieurs solutions seraient possibles mais difficilement envisageables : recruter un maître-nageur supplémentaire le mardi matin, à cause du coût; recruter un adulte agréé bénévole, à cause de la disponibilité, et, surtout, de questions de sécurité.

9. Budget

Les photocopieurs, déjà anciens (2003) devraient être remplacés l'année (budgétaire) prochaine.

10. Évolution du réseau informatique

Il est difficile actuellement de faire évoluer, voire de configurer le réseau informatique, à cause de la disparité des postes.

Il serait souhaitable de programmer le remplacement de l'ensemble des unités centrales en une seule fois : environ 10 postes x 400 €. L'école proposera un devis à la mairie.

Il serait souhaitable aussi d'augmenter le débit de la ligne ADSL du réseau, actuellement à 512 ko, ce qui n'est vraiment pas beaucoup.

11. Sécurité

Une mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs) a été adressée à l'administration de l'Éducation Nationale le 3 décembre 2007.

Les malles de secours sont en place :

- près de la classe de Mme Dumaine-Godart, côté nord,
- sous l'escalier du bâtiment sud.

En cas de risque majeur, les lieux de regroupement seraient :

- les classes de Mmes Brasseur et Dumaine-Godart côté nord,
- les classes de Mme Bellot et M. Héliot côté sud.

Là encore, on fait pour le mieux. La situation ne sera optimale qu'avec la nouvelle école.

12. Teignes

L'enseignante de la classe a prévenu les familles par écrit.

Si cela venait à se reproduire, on rajouterait une affichette sur le panneau de l'entrée.

13. Respect des toilettes par les enfants

Le système proposé par le dernier Conseil d'école : n'ouvrir les toilettes que cinq minutes au début et à la fin des récréations, a été mis en place. Il fonctionne assez correctement et n'a pas provoqué « d'incidents culotte » notable.



École Aragon-Prévert – Le Houleme

Compte-rendu du Conseil d'école du 28 mars 2008 – Page 8

M. do Marcolino Germain

Directeur

Président du Conseil d'école

Mme Nathalie Auvray

Parent d'élève

Secrétaire de séance